

Secteur de coopération Programme: Coopération dans le domaine des communications	Domaine d'activité Field of Activity: Coopération dans le domaine du film et et de la vidéo
--	---

Description:

Réactiver l'accord de coproduction cinématographique et encourager la coproduction de films pour passage à la télévision et sur vidéocassette.

Origine/Background:

L'Accord de coproduction cinématographique avait été étendu aux coproductions de films pour passage à la télévision lors de la réunion de la Commission mixte sur les coproductions cinématographiques de 1984 en attendant que la législation italienne sur la télévision soit complétée.

Toutefois, depuis la dernière Commission mixte de 1985, bien qu'il y ait eu des discussions sur plusieurs projets, aucun projet concret n'a été réalisé.

Objectifs/Objectives:

Réactiver l'accord de coproduction cinématographique avec l'Italie, faire davantage pour les productions de programmes pour la télévision. Trouver d'autres moyens d'accroître la coopération dans le domaine du film et de la vidéo, par exemple par le moyen du jumelage, encourager surtout la rencontre de producteurs, en particulier dans le cadre de festivals au Canada ou en Italie.

Décision et mise en oeuvre/Decision and Implementation:

Les deux parties s'efforceront d'encourager les rencontres entre producteurs et cinéastes afin d'en arriver à la réalisation de projets concrets. Les ambassades et les institutions respectives de chaque côté proposeront des événements particuliers susceptibles de faciliter ces rencontres et permettant de favoriser des projets de coproduction.

Institutions et Organismes/Organizations and Institutions:

Ministère des Communications
 Téléfilm Canada

Financement
Financing:

Le financement sera assuré autant que possible à même les programmes existants de part et d'autre.

Calendrier, suivi
Schedule, follow-up: